

**Date:** 30/10/2008  
**Edition:** Bruxelles  
**Section:** REGION  
**Sous Section:** BRUXELLES

## Ruelle piétonnière pour Paduwa

### Les Everois pourront, à pied et à vélo, rejoindre les commerces du quartier par le parking aménagé du site de De Lijn

**EVERE** Situé au 970, chaussée de Louvain, à Evere, le vaste parking de la société flamande de transport en commun De Lijn faisait de l'œil depuis longtemps aux autorités communales everoises. Partiellement utilisé par son propriétaire, cet espace est idéal, aux yeux de la commune, pour la création de parking pour les commerces avoisinants, notamment ceux de la place Paduwa, qui en manque cruellement.

Sitôt dit, sitôt fait. Après moult négociations, De Lijn a finalement accepté de louer une partie de son (trop) grand parking à la commune. *"De Lijn ne voulait pas nous vendre sa partie inutilisée",* explique le bourgmestre, Rudi Vervoort (PS). *"Pour que des Flamands cèdent des terrains à Bruxelles, il faut y aller... Mais les négociations ont finalement pu aboutir. Elle a accepté de nous louer une partie de son site, visible sur la chaussée de Louvain."*

Résultat : une valorisation dudit terrain, avec la création de 58 places de parking à l'air libre. Mais ce n'est pas tout. La procédure en cours, qui est mixte, englobe également la création d'une jonction piétonnière et cycliste entre la chaussée de Louvain et la rue du Maquis, rendue possible par la démolition d'un bâtiment en fond de parcelle.

### Le haut-Evere "désenclavé"

*"Cette jonction pourra désenclaver le haut-Evere",* indique encore le bourgmestre, visiblement ravi de la mise en place de l'initiative. *"Ce chemin piétonnier reliera les riverains aux commerces de la chaussée de Louvain et des environs. Il ne sera, en outre, ouvert qu'en journée."*

En effet, pas question que la ruelle en devenir, longue d'environ 300 à 400 mètres, ne devienne un trou noir une fois la nuit tombée. Des grilles, fermées à clé, empêcheront les piétons et les cyclistes de s'y aventurer après une certaine heure, encore non définie mais qui devrait être fixée entre 20 h et 22 h. Ces mêmes grilles seront ouvertes tous les matins par les gardiens de la paix.

Et comme le souligne l'échevine de l'Urbanisme à Evere, Fatiha Saïdi (PS), plusieurs riverains se sont toutefois inquiétés de savoir, lors de la commission de concertation, s'il existerait un risque d'intrusion dans leurs habitations par cette ruelle piétonnière. *"Ils ont tout de suite été rassurés en voyant les plans",* signale l'échevine. *"Nous installerons des luminaires le long du piétonnier. Et de plus, un muret renforcera la barrière végétale déjà existante."*

Les travaux devraient commencer au printemps 2009. Leur démarrage dépend de l'aménagement préalable du terrain par De Lijn.

### Ludivine Nolf

Un piétonnier, créé sur le site de De Lijn, reliera en 2009 la chaussée de Louvain et la rue du Maquis, à Evere. Piétons et cyclistes ne devront plus faire le tour pour rejoindre les commerces du quartier. (benoît vanzeveren)